

République Française

DÉPARTEMENT
du Pas de Calais

ARRONDISSEMENT
de Montreuil sur Mer

CANTON
de Fruges

Séance:
Ordinaire

N° D 09/18

COMMUNE DE SENLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,

Le dix-neuf octobre à vingt heures trente,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BAILLY Frédéric, en suite de convocation en date du onze octobre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de M. ROLIN S, TETART J. MASSART M. (3 procurations) et M. CATTEZ P absents excusés.

Monsieur Laurent ROLIN est élu secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur Le Président informe l'assemblée qu'elle est amenée à formuler un avis sur la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un Parc Eolien sur le territoire des communes de VINCLY et BOMY, par la Sté WP France 27.

Vu l'exposé du maire,

Considérant que ce projet n'aura pas d'impact pour la commune de SENLIS, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE de formuler un avis favorable à cette demande.

Nbre de Voix

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

PROCURATION : 3

Objet:

Enquête publique :
Demande d'autorisation
de procéder à
l'exploitation du
« Parc EOLIEN » sur
les communes de
VINCLY et BOMY

Signature du
Conseil Municipal

Fait et délibéré à SENLIS, le 19/10/18

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

M. BAILLY Frédéric

F. Bailly

